

Débat public Réseau Express Grand Lille

Du 2 avril au 22 juillet 2015



Rendez-vous avec
les usagers des transports et consommateurs

Lille, le 28 avril 2015

Au programme ce soir

18h Accueil par Ginette Verbrugghe, Présidente de la MRES

18h10 Présentation des objectifs et des mobilités du débat public par la Commission Particulière du Débat Public

18h20 Présentation du projet de Réseau Express par le maître d'ouvrage Gilles Ryckebusch, Direction des transports, Conseil Régional Nord Pas-de-Calais

18h40 Questions- réponses avec la salle

19h10 Présentation du Plan de Déplacement Urbain de l' Artois Gohelle par Marie Lestum, Responsable du pôle Mobilité au Syndicat Mixte des Transports

19h25 Questions- réponses avec la salle

19h55 Conclusions

20h00 Fin de la réunion



Commission nationale
du débat public

Vous donner la parole
et la faire entendre.

La Commission nationale du débat public CNDP

Créée en 1995, devenue autorité indépendante en 2002

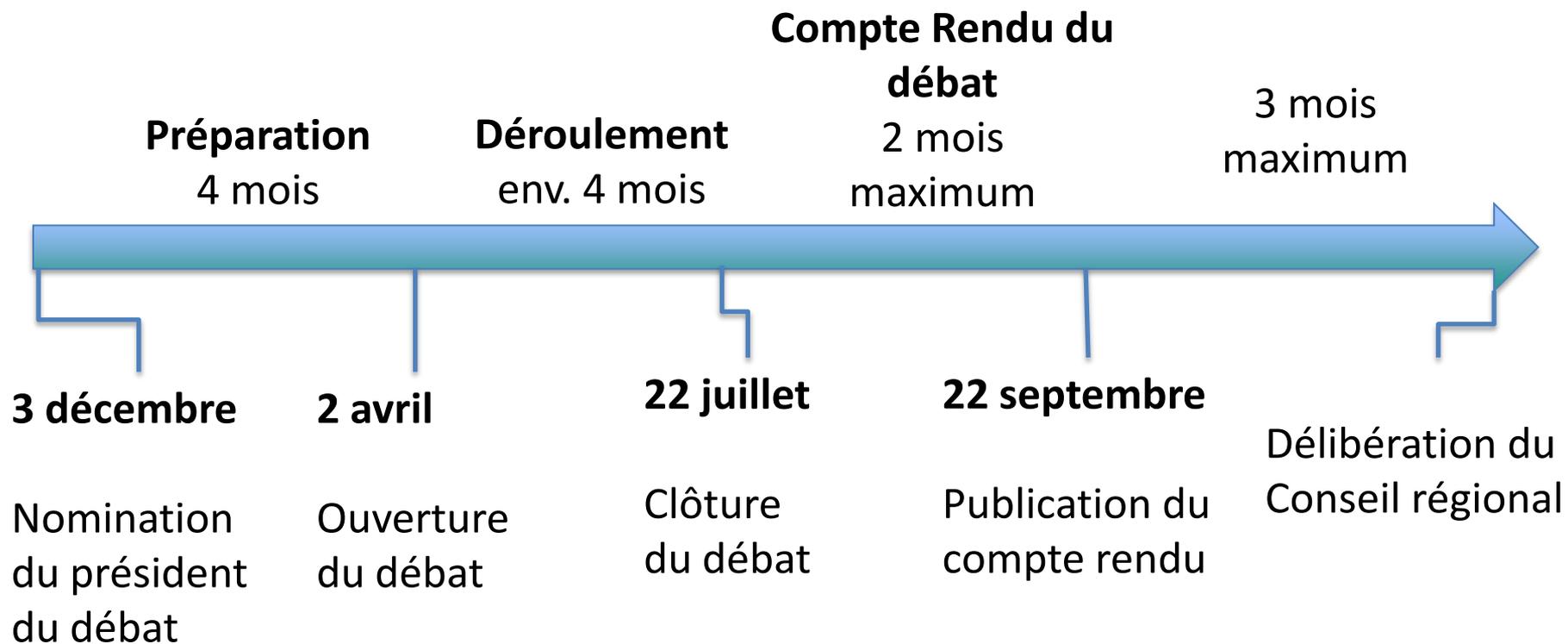
Obligation de saisine pour les projets d'aménagement ou d'équipement :

- d'intérêt national
- présentant
 - de forts enjeux socio-économiques
 - ou des impacts significatifs sur l'environnement
 - ou des impacts sur l'aménagement du territoire
- de plus de 300 M€

Depuis 2002 :

- 69 débats publics
- 45 concertations recommandées
- 21 concertations post débat public

Les grandes étapes du débat



Les valeurs de la Commission nationale du débat public

Transparence

La CNDP doit permettre la mise à disposition du public de toutes les informations et études disponibles sur le projet concerné

Débat argumenté

Les participants au débat doivent apporter des arguments expliquant et justifiant leur point de vue

Égalité de traitement

Toute personne concernée par le projet doit pouvoir participer au débat

Neutralité Impartialité

Le débat public n'est pas le lieu de la décision

Indépendance

Vis à vis des maîtres d'ouvrages

Qui anime le débat ?

Une commission indépendante et neutre :



Les six membres : Sylvie HAUDEBOURG, Assad FERGUENE, Nathalie DURAND
Jacques ARCHIMBAUD (Président), Michèle TILMONT, Jérôme LAURENT

A partir de quoi débat-on ?

- Le dossier du Maître d'ouvrage et sa synthèse
- Les études qui ont servi à son élaboration
- Les études recensées par la Commission
- Les documents que le public souhaite « porter à connaissance »

De quoi est-il proposé de débattre ?

1. Quel(s) diagnostic(s) sur les mobilités actuelles et les besoins à venir ? Quel état du réseau ferroviaire existant et quelles potentialités ?
2. Quels projets d'infrastructures et de services ferroviaires pour quelles visions du territoire à l'horizon 2025/2030 ?
3. Comment changer les comportements de déplacement ?
4. Le REGL, bénéfices et impacts. Comparaison avec d'autres scénarios



Comment participer ?

Neuf réunions publiques

Roubaix, Armentières, Hénin-Beaumont, Arras, Douai, Seclin, Lens, Lille, Lille

Quarante points de contact sur le tracé du projet (marchés, gares, places publiques)

Onze rendez-vous avec les acteurs du territoire : entreprises, commerçants et artisans, usagers des transports, acteurs de la protection de l'environnement, syndicats, agriculteurs, jeunes, étudiants et lycéens.

Cinq après-midi d'auditions publiques : experts, universitaires, militants exemples français et européens

La fabrique des propositions : on y traite des solutions alternatives ou complémentaires

Le site Internet du débat : espace questions/réponses, forum, contributions et cahier d'acteur

<http://regl.debatpublic.fr>

Les prochains temps forts du débat

Réunion publique d'Armentières

29 avril, salle Carnot

Débat mobile

Du 04 au 10 mai, Bassin Minier

Réunion publique de Hénin-Beaumont

6 mai, 19h-22h, Salle des fêtes

Rendez-vous avec les acteurs de la protection des patrimoines, des paysages et de l'environnement

12 mai, 18h-20h30, Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités à Lille